

Chemins de fer—Loi

... mais a admis que d'importants déplacements de personnel pourraient s'avérer nécessaires si la Division des opérations maritimes du CN devient une société privée l'an prochain, comme la chose est prévue.

Et voilà que la Division des opérations maritimes du CN est devenue une société privée le 1^{er} janvier. Ainsi, ce vieux John avait entièrement raison. L'article dit plus loin:

... «on ne prévoit pas déplacer de personnel vers l'extérieur de la province dans l'immédiat.»

Certes, on ne prévoyait rien de tel. Cinq minutes après ma déclaration, ils ont abandonné leurs plans pour l'immédiat. M. Wes Kelly, directeur des relations publiques de la Division des opérations maritimes du CN, a déclaré qu'une structure plus centralisée avait été considérée, qu'elle nécessiterait probablement le déménagement à l'extérieur de Terre-Neuve, et qu'elle faisait l'objet d'un nouvel examen. Voilà le genre d'ambiguïté, de tracasseries, et de mauvaise foi auquel nous devons faire face à Terre-Neuve, monsieur l'Orateur. Si je n'avais pas fait sortir le chat du sac en juillet 1977, la Division aurait déjà transféré les préposés aux ordinateurs et à la paye.

La décision en vue de décentraliser les opérations pourrait toucher plus de 60 employés. Mais aucune décision définitive n'a encore été prise. Monsieur l'Orateur, nous n'allons pas permettre cette centralisation. Ces Terre-Neuviens qui travaillent à Terre-Neuve, nous voulons qu'ils continuent à habiter Terre-Neuve. Nous en avons assez de cette situation. Nous n'allons pas les laisser prendre l'avion ou traverser le golfe. Tant pis pour les ordinateurs qui sont à Moncton, à Halifax ou ici même, à Ottawa! Nous n'allons pas sacrifier Terre-Neuve à la rentabilité des ordinateurs du CN ou de ceux du ministre des Transports.

Voici une autre coupure qui remonte à avril 1977 et qui titre: «Le CN retire ses avis de mises à pied». Elle traite de la mise à pied de plusieurs personnes au service marchandise du CN. Nous voyons bien ce qui arrive. Le CN n'a plus de service marchandise à Terre-Neuve. Pas plus qu'on n'y trouve de trains de marchandises. Ce service a été sacrifié aux efforts de la compagnie visant à réduire les services tout en faisant de l'argent. Le gouvernement fédéral harcèle la direction lui reprochant que le CN coûte trop cher. On ménage dans tous les sens. Les taux sont trop élevés et les services lamentables.

Bien sûr qu'un particulier va expédier ses marchandises par camion si ainsi elles prennent de 12 à 14 heures à se rendre de Port-aux-Basques à Saint-Jean plutôt que de deux à trois jours par le train, quand elles parviennent à s'y rendre. C'est la façon dont on s'y prend pour le dissuader d'utiliser le chemin de fer. Bien sûr qu'il va faire appel au camion en pareille circonstance. Alors, monsieur l'Orateur, nous avons vu les services diminuer progressivement. Il en va de même du service de télégraphe. Mais je dois dire qu'il s'est produit une amélioration. Nous avons plus de français à Terre-Neuve. J'ai reçu un télégramme de Jean Pigott la semaine dernière. La réunion à laquelle je devais être nommé avait lieu ce soir là et Jean devait y prendre la parole. Ne pouvant s'y rendre elle m'expédia un télégramme de bons vœux le signant, Jean Pigott. Un type m'appelle au téléphone pour me transmettre le message...

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je regrette d'interrompre le député mais il ne peut continuer que du consentement unanime de la Chambre. Son temps de parole est expiré. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

[M. Crosbie.]

M. Crosbie: Je ne prendrai qu'une minute de plus, monsieur l'Orateur. Bref, je dirai aux députés que le préposé m'a annoncé qu'il y avait un télégramme pour moi de la part de John Piquette. On constate ainsi que le bilinguisme progresse de plus en plus à Terre-Neuve.

Je tiens en terminant à dire encore une fois que je ne m'oppose pas à ce qu'on soulage le CN d'une dette de 808 millions. Je tenais à profiter de l'occasion pour décrire certains des problèmes que nous connaissons à Terre-Neuve en matière de service ferroviaire, non pas à cause du CN mais à cause des politiques adoptées par le gouvernement. Je conseillerais au ministre de bien réfléchir à la solution de ces problèmes et d'examiner bien attentivement le rapport de la commission royale d'enquête, car nous sommes au bord de la colère à Terre-Neuve et, comme je le disais hier soir sur un ton mi-badin, si je le pouvais, je bloquerais ce bill devant la Chambre pour les cinq prochains mois jusqu'à ce que le ministre accepte de rétablir le service ferroviaire à Terre-Neuve, ce service qui nous a été supprimé avec tant de désinvolture en 1965. Je demanderais également au ministre, lorsqu'il fera sa comptabilité concernant le CN après que le bill aura été adopté par la Chambre, comme il le sera sans doute, de renoncer aux intérêts sur le montant de 100 millions de dollars qu'il propose de porter au débit du CN en ce qui concerne Terre-Neuve, car cela contribuerait à réduire nos pertes.

Je remercie les députés de m'avoir permis de parler quelques minutes de plus, et je conseillerais au ministre d'être très prudent au cours des prochains mois.

Des voix: Bravo!

M. Maurice Harquail (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, en tant que membre du comité des transports, je suis heureux d'appuyer les dispositions du bill C-17, tendant à modifier le mode de la capitalisation du CN, en établissant un rapport acceptable entre la dette et l'actif, ce qui devrait permettre à la compagnie d'assurer elle-même son financement, sans devoir recourir à des prêts du gouvernement. Cela devrait également permettre au gouvernement et à la population de mieux juger la gestion financière de la compagnie.

Avant de poursuivre, je dois à tous les Canadiens, en particulier à ceux qui suivent les travaux de la Chambre et qui lisent le hansom, de revenir sur les propos irresponsables tenus ici même, cet après-midi, par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). Les Canadiens qui ont écouté cette intervention irresponsable à la télévision se rendent certainement compte que nous, de ce côté-ci de la Chambre, prenons nos responsabilités au sérieux, comme en fait foi l'administration dynamique du CN. Dans un communiqué à la presse publié aujourd'hui, M. Bandeen prévoit des bénéfices dans les années à venir.

● (1652)

Les députés d'en face négligent de parler des réalisations d'Air Canada et des autres sociétés de la Couronne. Ils s'abstiennent de dire aux Canadiens ce qui s'est réellement fait ces dernières années dans le domaine des transports. Le président et le conseil d'administration d'Air Canada ont présenté un bilan positif au gouvernement et à tous les Canadiens, tout comme l'a fait le CN. Or, à quelques observations près, nous avons entendu le député de Saint-Jean-Ouest parler d'à peu près n'importe quoi cet après-midi, sauf du bill dont nous